RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

TOULOUSE INP

Arrêté relatif à la composition du bureau de vote dans le cadre des élections partielles des représentants élus du conseil d'administration (CA), de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), de la commission recherche (CR) de Toulouse INP et du conseil de l'INP-ENSAT

La Présidente de l'Institut National Polytechnique de Toulouse,

Vu le code de l'éducation, dans sa partie législative, notamment les articles L711-1, L712-1 à L712-6, L719-1 à L719-3 et L762-1 ;

Vu le code de l'éducation, dans sa partie réglementaire, notamment les articles et D719-1 à D719-40 relatifs aux conditions d'exercice du droit de suffrage, la composition des collèges électoraux et les modalités d'assimilation et d'équivalence de niveau pour la représentation des personnels et des étudiants aux conseils des EPSCP ;

Vu le décret n°2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'État ;

Vu la délibération n°2019-053 du 25 avril 2019 portant adoption d'une recommandation relative à la sécurité des systèmes de vote par correspondance électronique, notamment internet ;

Vu le décret n° 2020-1205 du 30 septembre 2020 relatif à l'élection ou la désignation des membres du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et des conseils des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur et notamment ses articles 7 et 8 ;

Vu les statuts de l'Institut National Polytechnique de Toulouse et notamment l'article 39 ;

Vu la décision cadre pour l'organisation de scrutins électroniques à Toulouse INP en date du 1er février 2021 ;

Vu l'arrêté relatif à l'organisation des élections partielles des représentants élus du conseil d'administration (CA), de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), de la commission recherche (CR) de Toulouse INP et du conseil de l'INP-ENSAT en date du 5 septembre 2023 et son avenant n°1 en date du 22 septembre 2023 ;

Vu l'arrêté en date du 10 octobre 2023 relatif à la recevabilité des candidatures pour les élections partielles des représentants élus du conseil d'administration (CA), de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), de la commission recherche (CR) de Toulouse INP et du conseil de l'INP-ENSAT,

ARRÊTE

TOULOUSE INP • 6 allée Emile Monso - BP 34038 - 31029 Toulouse Cedex 4, France • +33 (0)5 34 32 30 00 • **www.toulouse-inp.fr**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

TOULOUSE INP

Article 1 : Objet

Les élections partielles des représentants élus du conseil d'administration (CA), de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), de la commission recherche (CR) de Toulouse INP et du conseil de l'INP-ENSAT se dérouleront par voie électronique du mardi 17 octobre – 8h00, en continu jusqu'au vendredi 20 octobre 2023 – 12h.

Article 2 : Composition du bureau de vote centralisateur

Le bureau de vote centralisateur, cité à l'article 4 de la décision du 5 septembre 2023 susvisée, est composé comme suit :

- **Présidente** : Mihaela CAUSSIDERY, Directrice générale des services par intérim
- **Secrétaire** : Marie-Laure JULLIA-VILLELA, Responsable des affaires générales et de la vie institutionnelle
- **Délégués de liste** :

Conseil / Collège	Nom de liste	Délégué de liste
Conseil INP-ENSAT - BIATSS	GAYSSOT Benoît	GAYSSOT Benoît
Conseil d'administration - USAGERS	INPact étudiants	MOUY Nolimé
Conseil d'administration - USAGERS	TransverCA	NAXARA Xavier
CFVU - BIATSS	Caroline CHIROLD	CHIROLD Caroline
Commission de la recherche - B	NGUEVEU Sandra-Ulrich	NGUEVEU Sandra-Ulrich
Commission de la recherche - E	Collège E	IDKOWIAK Anne

Article 3 : Scellement et dépouillement des urnes

La cérémonie de **scellement des urnes** se tiendra **le lundi 16 octobre 2023 à 12h00** et la cérémonie du **dépouillement** se tiendra **le vendredi 20 octobre 2023 à 14h00**, toutes deux en visioconférence au lien suivant :

https://legavote.zoom.us/j/85019121830?pwd=OUptY1J5NzJkRHAzZnpGR1pLSzl1dz09
ID de réunion : 850 1912 1830
Code secret : 810215
Une seule touche sur l'appareil mobile
+33170950350, 85019121830#

Article 4 :

La Directrice Générale des Services de Toulouse INP par intérim est chargée de l'exécution de la présente décision.

Toulouse, le 13 octobre 2023

Pour la Présidente de Toulouse INP et par délégation,
La Directrice Générale des Services de Toulouse INP par intérim

Mihaela CAUSSIDERY

INSTITUT NATIONAL POLYTECHNIQUE TOULOUSE
Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

TOULOUSE INP • 6 allée Emile Monso - BP 34038 - 31029 Toulouse Cedex 4, France • +33 (0)5 34 32 30 00 • **www.toulouse-inp.fr**